

## REGLEMENT INTERIEUR

Vous êtes tenus de passer à la réception dès votre arrivée. La tente, le camping-car ou la caravane doit être installé à l'emplacement indiqué par le responsable.

Les emplacements sont loués de 12h00 à 12h00. Au-delà, une nuit supplémentaire sera facturée.

Vous êtes invités à régler votre séjour dès votre arrivée au bureau d'accueil.

Signalez vos visiteurs à la réception. Ils sont admis dans le camp sous votre responsabilité. L'accès à la piscine leur est interdit.

Les clients sont priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner les voisins. Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures des portières et des coffres doivent être aussi discrètes que possible.

Les barrières sont fermées entre 23h00 et 7h00, aucun véhicule ne peut donc pénétrer sur le camping dans ces horaires-là, seule la sortie du camping est possible.

Le silence doit être total entre 23h00 et 7h00. Le non-respect de cette consigne entrainera l'exclusion du camping. Après 23 heures, votre voiture ne doit plus circuler sur le camping. En cas de retour tardif, vous êtes priés de garer votre véhicule sur le parking extérieur. Si vous partez avant 7h00, merci de la garer sur le parking la veille.

Un seul véhicule est autorisé à passer à chaque levée de barrière. Sur le camping les véhicules doivent rouler à 10 km/h maximum.

Ne piétinez pas les emplacements voisins, n'y garer pas votre voiture.  
Respectez les arbres et les plantations.

Les blocs sanitaires n'étant pas des salles de jeux surveillez vos enfants afin qu'ils ne gaspillent pas l'eau. Les enfants ne sont pas autorisés à faire la vaisselle sauf accompagnés.  
Aucun animal n'est accepté dans le bloc sanitaire.  
Les blocs sanitaires sont des espaces non-fumeurs.

Vous êtes priés de tenir votre animal en laisse. Ce dernier ne doit pas faire ses besoins sur le camping. Si nécessaire, vous devez ramasser ses déjections. Pour information, vous pouvez promener votre animal sur le chemin derrière le camping.

Nous trions les déchets. Vos ordures ménagères doivent être mises dans un sac poubelle fermé avant de les déposer dans les containers verts.

Le verre se dépose dans les containers à hublots ronds.

Le carton, les bouteilles plastiques et les boîtes métalliques se déposent dans les containers à hublots rectangulaires.

Vous trouverez à l'accueil des collecteurs pour vos piles et ampoules usagées.